

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-trois, le seize novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Anne BOUQUIER Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Pascal PETITPIERRE, Monsieur Hervé LHOMME, Madame Marie COSTA, Madame Vanessa CHABOURINE

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	26	17

Absents ayant donné un pouvoir : Mme Marianne HUREL à M. Gérard HUET, Mme Mariline BOUCLET à Mme BLANLUET Magali, Monsieur Yann BOUGUENNEC à M. Bruno GODET.

Absents excusés : M. Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno THOMAS, Mme Aline MERIAU, M. Loïc CROCHET, Mme Solène MENNECIER M. Jean-Philippe LECOINTE Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON, Madame Anab LEFFRAY, M. Pierre HABERT

Date de la convocation

10 novembre 2023

Date d'affichage

10 novembre 2023

A été nommée secrétaire :

Objet de la délibération

**7 Finances Locales
7-1 Décisions budgétaires
7-1-5 Tarifs et redevance des
services publics
7-1-5-3 Autres tarifs ou
redevances**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

M. Gérard HUET, premier adjoint au Maire, présente les tarifs municipaux qui ont été réévalués,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**2023-079 Tarifs municipaux
2024**

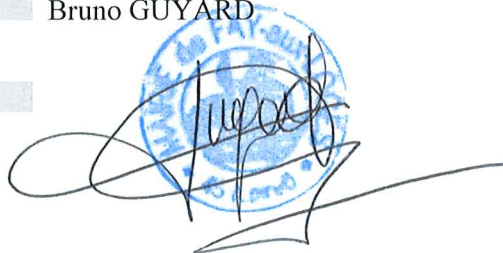
- **APPROUVE** l'ensemble des tarifs municipaux ci-dessous, applicables à compter du 1^{er} janvier 2024, le tableau faisant partie intégrante de la délibération.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

Le secrétaire de la séance
Bruno GUYARD

Pour copie conforme,
Le Maire
Frédéric MURA

et publication ou notification
le 23/11/2023



COMMUNE DE FAY-AUX-LOGES
TARIFS MUNICIPAUX APPLICABLES AU 01/01/2023

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le



ID : 045-214501421-20231116-2023_79-DE

Désignation	Tarifs 2024
<u>Accueil</u>	
Taxe de raccordement au réseau assainissement	896 €
Une histoire de village (M. BELTOISE)	12 €
Martin des Loges (Mme LOUISEL)	19 €
Location courts de tennis extérieurs pour usagers à titre individuel (à l'heure)	12 €
<u>Photocopie couleur (uniquement associations fournissant le papier)</u>	
A4 recto	0.50 €
A4 recto verso ou A 3 recto	0.80 €
<u>Photocopie noir et blanc (uniquement pour archives publiques)</u>	
A4 recto	0.30 €
<u>Prise en charge des animaux errants capturés par la police municipale</u>	
Frais de prise en charge (capture)	70 €
Frais de transport au refuge	33 €
Frais de chenil extérieur	
<u>Marché et autres occupation du domaine public terrestre</u>	
Pour les commerçants réguliers du marché	
Le mètre linéaire	1.10 €
Forfait électricité	3 €
Pour les commerçants occasionnels	
Le mètre linéaire	1.40 €
Forfait électricité	3 €
Pour les commerçants hors marché	
Demi-journée (emplacement + électricité) jusqu'à 6h	13.50 €
Journée (emplacement + électricité) de 6h à 12h maximum	28.30 €
<i>Toute demi-journée entamée est due</i>	
<u>Cimetière</u>	
Concession trentenaire	116 €
Concession cinquantenaire	209 €
<u>Columbarium</u>	
Inhumation des cendres dans le jardin des souvenirs	2 €
<u>Droits de concession des cases du columbarium A :</u>	
Durée de 10 ans	343 €
Durée de 15 ans	514 €
Durée de 30 ans	1 031 €
<u>Droits de concession des cases du columbarium B :</u>	
Durée de 10 ans	171 €
Durée de 15 ans	257 €
Durée de 30 ans	514 €
<u>Droits de concession des cases urnes individuelles :</u>	
Durée de 10 ans	171 €
Durée de 15 ans	257 €
Durée de 30 ans	514 €
<u>Location de matériel festif (réservé aux Fayciens)</u>	
Barnum 3x3 (à l'unité)	20 €
Caution par barnum	150 €
Forfait tables et bancs, sans livraison	30 €
<i>Dans la limite des stocks et des disponibilités</i>	
<u>Surtaxe eau - part communale</u>	
<u>Sur l'abonnement :</u>	
Compteur Ø 15	30 €
Compteur Ø 20	30.90 €
Compteur Ø 25	41.70 €
Compteur Ø 30	41.70 €
Compteur Ø 40	47.75 €
Compteur Ø 60	47.75 €
Compteur Ø 80	47.75 €
<u>Sur la consommation :</u>	0.52 €
<u>Surtaxe assainissement - part communale</u>	
<u>Sur l'abonnement :</u>	39.79 €
<u>Sur la consommation :</u>	0.66 €
<u>Interventions exceptionnelles</u>	
Tarif horaire pour un agent	26 €/heure
Forfait pour utilisation de petit matériel	50 €
Forfait pour utilisation de gros véhicules	150 €
<u>Salle polyvalente</u> (caution de 1500 € + assurance + 2 justificatifs de domicile)	
Salle complète association de Fay-aux-Loges (journée)	170 €
Salle complète association de Fay-aux-Loges (2 jours)	340 €
Salle complète association de Fay-aux-Loges (week-end)	395 €
Petite salle uniquement association de Fay-aux-loges (journée)	79 €
Salle complète particuliers de Fay-aux-Loges + entreprises CCL (journée)	452 €
Salle complète particuliers de Fay-aux-Loges + entreprises CCL (2 jours)	678 €
Salle complète particulier de Fay-aux-Loges+ entreprises CCL (week-end)	790 €
Petite salle uniquement particulier de Fay-aux-loges (journée)	125 €
Salle complète extérieur association et particulier (journée)	975 €
Salle complète extérieur association et particulier (2 jours)	1 465 €
Salle complète extérieur association et particulier (week-end)	1 705 €

COMMUNE DE FAY-AUX-LOGES
TARIFS MUNICIPAUX APPLICABLES AU 01/01/2023

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le



ID : 045-214501421-20231116-2023_79-DE

Petite salle uniquement extérieur association et particulier (journée)

Forfait ménage salle complète	335 €
Forfait ménage petite salle	115 €
Chauffage (du 15/10/N au 15/04/N+1)	
Associations de Fay-aux-Loges	Gratuit
Salle complète, par jour	107 €
Petite salle, par jour	46 €
<u>Pôle d'Activités Culturelles - Réservation</u>	
Salle Ravel	
Association, parti politique, syndicat, organisme public sans entrée payante	Gratuit
Association, parti politique, syndicat, organisme public avec entrée payante	22 €
Salle Raimu	
Association, parti politique, syndicat, organisme public sans entrée payante	Gratuit
Association, parti politique, syndicat, organisme public avec entrée payante	22 €
Salle Gauguin	
Association, parti politique, syndicat, organisme public sans entrée payante	Gratuit
Association, parti politique, syndicat, organisme public avec entrée payante	11 €
Salle de Billard (réservation possible que par le Club de billard) pour évènements payants	27 €
<u>Prestations bibliothèque</u>	
Adhésion (habitant de Fay-aux-Loges)	Gratuit
Adhésion habitant hors commune	Gratuit
Nouvelle carte d'abonnement suite à perte	Coût de rachat
Indemnité de remplacement des livres non remis ou perdus	Coût de rachat
Transpondeur (trois premiers transpondeurs gratuits, payants à partir du 4ème par association avec réservation annuelle ou convention de mise disposition)	Coût de rachat
Transpondeur perdu ou non remis par occupant d'un bâtiment communal ou d'une salle communale	Coût de rachat
<u>Bulletin municipal</u>	
Insertion encart publicitaire 1/16ème de page	85 €
Insertion encart publicitaire 1/8ème de page	140 €
Insertion encart publicitaire 1/4 de page	195 €
<u>Piscine</u>	
<u>Fayciens (sur justificatif de domicile)</u>	
Gratuit pour les moins de 3 ans	Gratuit
Enfant (moins de 16 ans)	2.70 €
Adulte	3.70 €
Visiteur non baigneur accompagnant un mineur	2.20 €
Carnet 12 entrées enfants	27 €
Carnet 12 entrées adultes	37 €
Groupe de 15 enfants maxi. (encadrement gratuit)	37 €
Groupe de 16 à 30 enfants (encadrement gratuit)	70 €
<u>Extérieurs</u>	
Gratuit pour les moins de 3 ans	Gratuit
Enfant (moins de 16 ans)	3.70 €
Adulte	4.80 €
Visiteur non baigneur accompagnant un mineur	3.00 €
Carnet 12 entrées enfants	37 €
Carnet 12 entrées adultes	48 €
Groupe de 15 enfants maxi. (encadrement gratuit)	40 €
Groupe de 16 à 30 enfants (encadrement gratuit)	73 €
Boutique éphémère (location à la semaine et par créateur)	36 €
Caution boutique éphémère	500 €